

**AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2026**

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est par la présente donné qu'à la séance ordinaire du 2 juin 2025, le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 25-308, laquelle établit comme suit le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2026, ces séances se tiendront le lundi (sauf mention contraire), en la Salle du Conseil de l'Hôtel de ville, et débuteront à 18 h 30 :

- 19 janvier;
- 2 février;
- 16 février;
- 2 mars;
- 16 mars;
- 7 avril (mardi);
- 20 avril;
- 4 mai;
- 19 mai (mardi);
- 1^{er} juin;
- 15 juin;
- 6 juillet;
- 3 août;
- 8 septembre (mardi);
- 21 septembre;
- 5 octobre;
- 19 octobre;
- 2 novembre;
- 16 novembre;
- 7 décembre;
- 21 décembre.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 3 juin 2025.



Crystel Poirier, L.L.L., OMA
Greffière